

## LE PAPE DU CONCILE

*Treizième partie.*

(Extrait de la revue Sodalitium n. 36 de juin-juillet 1994 pp. 11 sqq.)

*par M. l'Abbé Francesco Ricossa*

Dimanche 25 janvier 1959, dix heures du matin: une voiture quitte le Vatican; c'est Jean XXIII qui se rend à la Basilique de Saint-Paul-Hors-Les-Murs. Cinq jours seulement se sont écoulés depuis l'entrevue historique avec son Secrétaire d'Etat, le Cardinal Tardini. Son entourage le remarque, tout au long du trajet Jean XXIII garde un "silence peu habituel" et les photos prises à son arrivée à Saint-Paul montrent "un visage anxieux et tendu" (1). A ce moment, rares sont ceux qui peuvent imaginer le véritable motif de l'état d'âme de Roncalli, car bien peu sont au courant de la nouvelle qui va être annoncée au monde: l'ouverture d'un Concile Œcuménique. Pour l'Osservatore Romano de la veille le Pape se rend à Saint-Paul pour prier en faveur de l'"Eglise du silence" opprimée par le communisme. Pour d'autres, il entend seulement compléter la visite des principales Basiliques romaines commencée à Saint-Pierre, Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Marie-Majeure où il s'est rendu solennellement. En fait il n'en est rien. Pour ceux qui ignorent la décision prise par Jean XXIII, un seul indice, la date: "le dimanche 25 janvier marquait la clôture de la semaine de prières pour l'unité des chrétiens. Roncalli la célébrait tous les ans depuis son séjour à Istanbul" (2). Le Concile qu'il va annoncer ne sera pas seulement œcuménique, c'est à dire universel et non particulier, il sera aussi œcuméniste...

La fonction prit fin vers treize heures et les dix-sept Cardinaux présents furent convoqués dans la salle capitulaire de l'abbaye bénédictine. Beaucoup parmi eux ignoraient totalement les intentions de Jean XXIII (apparemment ils comptaient peu face à un Andreotti, déjà au courant de tout depuis trois jours). Voilà pourquoi Roncalli "est réellement inquiet: comment vont réagir les cardinaux?" (1). L'allocution de Jean XXIII se déroula quasiment jusqu'à la fin sans qu'il fît la moindre allusion au Concile. Il déplora "l'abus de la liberté", la "recherche des prétendus biens de la terre", l'action de Satan, "prince des ténèbres, prince de ce monde". Il évoqua la lutte entre les deux cités et la nécessité de la "résistance de l'Eglise et des fidèles face aux erreurs". Hebblethwaite écrit: "Ce pessimisme sur l'état présent du monde - qui a sombré dans l'erreur et s'est laissé empoigner par Satan - contredit à ce point les attitudes habituelles du pape Jean qu'il appelle une explication. L'explication la plus simple est que cette allocution avait un but précis: rallier les cardinaux à son projet de concile. Pour y parvenir, il se fait le reflet de la vision des choses qu'il leur connaît" (3).

Ce n'est que vers la fin du discours que Jean XXIII donna aux cardinaux présents la nouvelle fatidique: "Vénérables frères et chers fils, c'est avec un peu de tremblement d'émotion, mais en même temps avec une humble résolution dans Notre détermination, que nous prononçons devant vous le nom d'une double célébration: un synode diocésain pour Rome et un concile œcuménique pour l'Eglise universelle" (4). "La conséquence naturelle de ces deux décisions sera la révision du Code de droit canonique, mais ceci prendra du temps. Il [Jean XXIII] a raison: le nouveau Code de droit canonique ne sera promulgué que le 25 janvier 1983, vingt-quatre ans après, jour pour jour" (5).

Voilà qui est fait, la nouvelle est annoncée. Le Concile, inattendu, se fera. Mais... quel genre de Concile? Une première indication nous est donnée par les mots concluant l'allocution aux cardinaux. Jean XXIII demande à ces derniers de prier pour "un bon début, une bonne continuation et un heureux succès de ces propositions de travail courageux, une lumière, pour l'édification et la joie de tout le peuple chrétien, une **invitation aimable et répétée à nos frères des Eglises chrétiennes séparées à participer avec nous à ce festin de**

**grâce et de fraternité**, auquel tant d'âmes aspirent de tous les points de la terre". A bon entendeur, salut; le Concile ne sera pas seulement œcuménique mais aussi, répétons-le, œcuméniste. La version officielle du discours présente une variante significative des paroles réellement prononcées et rapportées ci-dessus: "une invitation renouvelée **aux fidèles des communautés séparées à Nous suivre, eux aussi, aimablement, dans cette recherche d'unité et de grâce**, à laquelle tant d'âmes aspirent de tous les point de la terre". "Les modifications ne sont pas anodines", commente Hebblethwaite en signalant les retouches faites pour rendre plus catholique le discours de Jean XXIII. "Les chrétiens séparés ne sont plus appelés **frères**. On leur reconnaît l'appartenance à des communautés (ce qui est indéniable), mais non plus à des **Eglises** (mot qui a son poids théologique). Et au lieu de '*participer avec nous à ce festin de grâce et de fraternité*', ils sont exhortés à chercher l'unité et la grâce, comme s'ils n'en avaient pas la moindre idée" (6).

Le texte corrigé met en évidence les incorrections (doctrinales) du texte à corriger: voilà qui se répétera souvent à partir du Concile... Les deux textes, l'original et le texte revu, mettent par ailleurs en relief la trame de toute la période qui prépare le Concile: d'un côté, le travail prudent mais résolu de Roncalli pour le diriger vers l'œcuménisme; de l'autre, les tentatives des cardinaux "romains" pour le maintenir dans la ligne de l'orthodoxie.

### **Les premières réactions à l'annonce du Concile**

Dans le précédent numéro de "Sodalitium" nous avons longuement parlé de la version du Concile que Roncalli cherchait à accréditer et que nous pourrions qualifier de mytique: version selon laquelle le Concile serait le fruit d'une inspiration tant céleste qu'inattendue de l'Esprit Saint. Et lors du discours d'ouverture du Concile prononcé le 11 octobre 1962, la version qu'il donna des réactions des cardinaux à l'occasion de l'annonce historique du 25 janvier 1959, est conforme à cette légende: "Les âmes de ceux qui étaient présents furent aussitôt frappées comme par un éclair de lumière céleste, les yeux et les visages de tous reflétaient la douce émotion qu'ils ressentaient. Tout de suite, on se mit au travail avec ardeur dans le monde entier et tout le monde commença à attendre avec ferveur la célébration du Concile" (Vatican II, Fides, p. 583). La réalité fut tout autre. Hebblethwaite continue: «C'est peut-être vrai de la réponse au concile à l'échelle du monde. Mais nul "éclair de lumière céleste" n'était décelable chez les cardinaux présents le 25 janvier 1959. Ils ne répondirent, comme Jean le nota à l'époque, que par "un silence pieux et impressionnant"». De ce silence, Jean fut «amèrement déçu. Il le dit sans détours: "Humainement parlant, nous nous attendions à ce que les cardinaux, après avoir écouté notre allocution, nous entoure pour nous exprimer leur approbation et leurs vœux de réussite"» (7).

Les cardinaux présents n'étaient pas seuls à être troublés. L'*Osservatore Romano* du lendemain, pris à l'improviste, relégua la nouvelle du concile en page intérieure du journal, sous la forme d'un communiqué de presse de la Secrétairerie d'Etat (8). C'est par la radio (!) que l'un des cardinaux les plus représentatifs à l'époque, Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, apprit la nouvelle de la convocation du Concile alors qu'il était en visite pastorale dans un village du diocèse de Ligurie. "La nouvelle (...) plongea le prélat dans un silence inquiet. Ce n'est qu'à son retour au palais archiépiscopal que le cardinal manifesta sa surprise et sa préoccupation à ses secrétaires. (...) Sa perplexité avait un motif: la crainte que les tendances théologiques innovatrices surgies dans les milieux français et allemand après la guerre, jointes à toutes les fermentations dans le domaine biblique, mettent à profit l'événement conciliaire pour se développer. Les prises de position de Pie XII, contre les études et les recherches en vue d'une reformulation de la doctrine de la foi et d'un dialogue avec la pensée philosophique contemporaine irrespectueuse envers l'autorité de Rome, avaient pour seul effet de rendre ces instances plus prudentes" (9). Même des cardinaux progressistes comme Lercaro et Montini

furent surpris. Lercaro alla même jusqu'à écrire: "Comment ose-t-il réunir un concile cent ans après le dernier et seulement trois mois après son élection? Le Pape Jean fait montre d'imprudence et d'impulsivité..." (10).

### **Une décision imprudente (celle de Jean XXIII)**

Le jugement sévère du card. Lercaro (pour une fois on peut le partager sans restriction) met en relief une première anomalie de Vatican II; anomalie qui sera suivie de nombreuses autres. Romano Amerio écrit: "L'annonce de la convocation d'un concile fut pour le monde une surprise totale; car il y eut inspiration subite, comme le déclara lui-même Jean XXIII. Pour Vatican I au contraire, une enquête avait été mise en œuvre dès 1864 auprès des cardinaux et ces derniers s'étaient en majorité prononcés pour la convocation. (...) Pour Vatican II il n'y eut pas de consultations préalables sur la nécessité et l'opportunité de le convoquer, la décision étant venue de Jean XXIII par l'exercice d'un charisme ordinaire ou peut-être par l'effet d'un charisme extraordinaire" (11).

Quoiqu'assistés en permanence par l'Esprit Saint et personnellement dotés du charisme de l'infailibilité, les Souverains Pontifes savent que Dieu ne se sert pas d'eux comme d'un instrument inanimé (comme d'un automate ou, si l'on se réfère à la Bible, comme de l'âne de Balaam), mais comme d'un instrument animé et libre, en respectant les caractéristiques inhérentes à la nature humaine. C'est pourquoi le Pape prépare soigneusement non seulement la proclamation solennelle d'un dogme ou la convocation d'un Concile, mais aussi une simple encyclique et même le plus humble discours. Agir autrement signifierait se poser en prophète et tenter Dieu. Voilà pourquoi, portant un jugement sur l'annonce surprenante du Concile et sur Jean XXIII, le card. Lercaro conclut par ces paroles: "Un tel événement va ruiner sa santé déjà ébranlée et il fera s'effondrer tout l'édifice des vertus morales et théologiques qu'on lui prête" (10).

Si on ne veut pas accrédi-ter l'hypothèse d'un Roncalli membre occulte d'une secte anti-chrétienne, décidé à réaliser le Concile révolutionnaire dont rêvaient ces sectes (12) pour détruire l'Eglise, ou du moins accrédi-ter l'hypothèse plus démontrée d'un Roncalli consciemment moderniste qui convoque le Concile pour réaliser les vœux d'amis comme Dom Beaudouin (13), il reste une explication (qui n'exclue pas les autres): un homme prudent, loin d'accepter le rôle qu'on lui a assigné de "Pape de transition", veut, avec la convocation impromptue et précipitée d'un Concile, laisser de lui-même, avant de mourir, une trace impérissable dans l'histoire de l'Eglise. Ce dernier objectif au moins, Jean XXIII l'a certainement atteint. Mais à quel prix?

### **Décisions prudentes (celles de Pie XI et de Pie XII)**

L'imprudence (et c'est peu dire) de cette décision impromptue de convoquer un Concile, décision surgie "comme un éclair dans un ciel serein" (14), est d'autant plus grave que l'avis exprimé par les deux prédécesseurs immédiats de Jean XXIII, Pie XI et Pie XII, allaient à l'encontre.

A leur époque, les deux Pontifes avaient étudié la possibilité de convoquer un Concile Œcuménique: Pie XI en 1923 et Pie XII en 1948; ils y renoncèrent tous les deux. Il faut en effet se rappeler que le dernier Concile, le premier de Vatican, ne s'était jamais conclu: il avait été suspendu le 18 juillet 1870 devant l'imminence de la guerre, et l'occupation sacrilège de Rome le 20 septembre suivant en avait empêché la reprise. Mais les théologiens conciliaires avaient travaillé activement durant les six années de préparation et pendant le Concile même: de nombreux schémas étaient donc déjà prêts à être soumis au jugement des Pères. La doctrine admirable contenue dans ces schémas est considérée par les théologiens

comme étant “proche de la foi” en ce sens que, si le Concile s’était normalement conclu, elle aurait été solennellement définie. Après la crise des deux guerres mondiales, Pie XI et Pie XII songèrent soit à conclure Vatican I, soit à ouvrir un nouveau Concile car avec les temps les conditions avaient changé. Mais à l’inverse de Jean XXIII, Pie XI consulta les Cardinaux. Exposant les raisons défavorables à une décision déjà compromettante et périlleuse en soi (15), l’excellent théologien qu’était le cardinal Billot conclut ainsi son raisonnement: “Je termine avec la raison la plus grave, celle qui me paraît militer de façon absolue pour la négative. La reprise du Concile est désirée par les pires ennemis de l’Eglise, autrement dit par les modernistes, qui s’apprêtent déjà - les indices les plus certains en font foi - à profiter des états généraux de l’Eglise pour faire la révolution, le nouveau ‘89’, objet de leurs rêves et de leurs espérances. Inutile de dire qu’ils n’y parviendront pas, mais nous reverrions les jours si tristes de la fin du pontificat de Léon XIII et du début de celui de Pie X; nous verrions même pire, et ce serait l’anéantissement des heureux fruits de l’Encyclique Pascendi qui les avaient réduits au silence”. De nombreux autres Cardinaux étaient de cet avis (16). Pie XI renonça au projet.

L’idée fut reprise par les cardinaux Ruffini et Ottaviani entre 1945 et 1948. A lire les arguments avancés par eux en faveur de la décision de convoquer un Concile, on regrette presque qu’il n’ait pas eu lieu: condamnation des erreurs contemporaines (idéisme, existentialisme, polygénisme évolutionniste, communisme, minimalisme dogmatique, nouvelle gnose etc.) définition des dogmes mariaux (comme l’assomption au ciel de la Sainte Vierge), solution à des questions discutées depuis longtemps (comme l’origine de la juridiction des Evêques) ou l’application de la doctrine classique aux plus graves problèmes des temps modernes (guerre, révolution, juste salaire, virginité et état de mariage, onanisme et continence périodique...). Dans l’idée des deux Cardinaux, dont l’orthodoxie et la fidélité à la chaire de Pierre étaient prouvées, nous aurions eu un très beau Concile, et en soi, tout à fait opportun; voilà ce qu’ils proposèrent à Jean XXIII en 1959!

A l’époque, Pie XII avait pris au sérieux la proposition; il avait institué une commission et mis en route une consultation des évêques et des cardinaux. Mais ensuite Pie XII avait fini par se libérer de toute cette affaire. “Il décida qu’un Concile n’était pas nécessaire. Tout ce que pouvait faire un concile, il pouvait le faire mieux lui-même - et plus économiquement. C’est ainsi qu’il définit l’Assomption en 1950 et qu’il condamna les erreurs contemporaines dans son encyclique *Humani generis*” (17). En effet avec son enseignement étendu, Pie XII assurait au fidèle catholique une véritable “somme” de la doctrine de l’Eglise en ce qui concerne les problèmes posés par le monde moderne, tout en évitant les écueils d’un Concile signalés précédemment par le Card. Billot.

Lorsque Jean XXIII annonça le Concile, il savait qu’ “en matière pastorale, œcuménique, juridique, comme dans les relations entre l’Etat et l’Eglise, la curie romaine et les Eglises locales (celles du nord de l’Europe du moins, n. d. a.) sont aux antipodes” (18). Il en était déjà ainsi en 1923 lorsque, consulté par Pie XII sur le Concile, le Card. Bonzano se dit sérieusement inquiet devant le “danger qu’un certain nombre d’évêques, spécialement des étrangers, tentent d’augmenter leurs propres droits, en opposition avec les prérogatives du primat du Souverain Pontife, sous le prétexte que Rome centralise trop” (15).

Pie XII et Jean XXIII étaient au courant, tant l’un que l’autre, de cette situation et des dangers qui en découlent pour la foi. Mais ils prirent une décision dans deux sens diamétralement opposés. Et ce, selon Hebblethwaite, parce que “ce qui conduisit Pie XII à rejeter l’idée d’un concile confirma Jean dans son jugement qu’il était plus que jamais nécessaire” (19).

## Quel type de Concile?

Le Concile, ce qu'il aurait pu et ce qu'il aurait dû être...

En dépit des observations plus que pertinentes du cardinal Billot et des décisions plus que sages de Pie XI et Pie XII contre la convocation d'un Concile, il est permis de se poser une question: l'issue funeste et hétérodoxe de Vatican II aurait-elle pu, humainement parlant, être évitée. En d'autres termes: un Concile, dans les années soixante de notre siècle, devait-il nécessairement être influencé par l'hérésie moderniste?

Les cardinaux Ottaviani et Ruffini ne le pensaient pas, eux qui, tout en n'étant pas modernistes insistèrent en faveur du Concile. Pourtant, ils étaient certainement au courant - spécialement Ottaviani étant donné son poste de responsabilité au Saint-Office - du fait que de nombreux théologiens et même d'évêques nationaux tout entiers ne supportaient plus la saine doctrine de l'Eglise, fait aggravé par l'aide que à ces derniers prêtaient les pouvoirs mondains et les moyens modernes d'information. S'ils pensaient pouvoir cependant mener à bon port un Concile, avec des fruits salutaires pour l'Eglise, en dépit des difficultés ci-dessus énumérées, c'est parce qu'ils espéraient pouvoir compter sur des appuis capables de faire pencher la balance... Lesquels? Avant tout, la Divine Providence, qui guide et assiste l'Eglise (20). Ensuite, humainement parlant, la substancielle intégrité de nombreux évêques. Enfin, le ferme contrôle que la Curie se promettait d'exercer sur le Concile, dès sa préparation. Une seule chose manquait à la réalisation de leur projet: l'appui de Jean XXIII.

Le Pape (21) peut tout. Il est seul à pouvoir convoquer un Concile œcuménique. Sans son approbation, les décisions d'un Concile valent moins que rien. Et durant le Concile lui-même, les décisions prises par les Evêques dépendent en grande partie de l'attitude du Pape. Durant Vatican II, quelques Pères conciliaires se rangeront ouvertement du côté de la Tradition: ce sera la soit-disant minorité. D'autres prendront clairement parti pour l'hérésie. C'est à tort que cette faction sera qualifiée de "majorité conciliaire". En fait elle fit la majorité uniquement parce que de nombreux Pères, représentant, eux, la majorité, s'y unirent lorsqu'ils se rendirent compte que le "Pape" (Jean XXIII d'abord, Paul VI ensuite) était avec les progressistes. Or ils voulaient "être avec le Pape" (22).

Bien que décédé durant le Concile et avant la promulgation de ses documents, Jean XXIII est certainement le principal responsable du chemin que prit le Concile, à savoir du chemin de la rupture et de la discontinuité avec le précédent magistère infaillible de l'Eglise. Cette affirmation excessivement grave nécessite bien-entendu une démonstration.

C'est ce que je me propose de faire dans les prochains numéros où sera embrassé pratiquement tout le pontificat de Jean XXIII. Il est en effet impossible de séparer adéquatement ce pontificat du Concile. "L'idée de convoquer un concile remonte (...) aux tout premiers jours après son élection. (...) Le concile n'est pas un élément accidentel dans son pontificat, ni une sorte de pensée venue après coup. Elle est coextensive au pontificat dans sa totalité, elle est mise en œuvre comme son but, sa politique, son programme et son contenu" (23). Les interventions de Jean XXIII au cours de la préparation du Concile d'abord, puis au cours de son déroulement, seront décisives pour ses développements ultérieurs. Mais qu'il s'agisse des relations œcuméniques, de l'ouverture à gauche dans la politique intérieure de l'Italie, du début de l'ostpolitik vaticane, des relations inquiétantes avec le judaïsme et la franc-maçonnerie, de l'enseignement officiel, etc., toute la politique du pontificat qui se déroula parallèlement au Concile ou à sa préparation a le même rôle. Pontificat et Concile s'intriquent et se conditionnent mutuellement avec l'intention de mener l'Eglise à un embrassement mortel avec le monde.

## NOTES

- 1) Peter Hebblethwaite, *Jean XXIII. Le Pape du Concile*. Ed. Le Centurion 1988, p. 352.
- 2) Hebblethwaite, op. cit., p. 351.
- 3) Hebblethwaite, op. cit., p. 353.
- 4) *Discorsi, messaggi, colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII*. Tipografia Poliglotta Vaticana 1960-1967, vol. I, pp. 129 à 133. Hebblethwaite, op. cit., p. 354.
- 5) Hebblethwaite, op. cit., p. 354.
- 6) Hebblethwaite, op. cit., p. 354. Le texte original du discours est rapporté par Giancarlo Zizola dans *l' Utopia di Papa Giovanni*. Cittadella editrice, Assises 1975, p. 322; la version officielle, par Giovanni Caprile s.j., *Il Concilio Vaticano II*, Ed. Civiltà Cattolica, Roma, Vol. I, partie I, p. 50.
- 7) Hebblethwaite, op. cit., pp. 355 et 354. Cfr. également Caprile, op. cit., p. 51.
- 8) Le communiqué, reprenant le discours de Jean-Paul II, affirmait entre autres: "En ce qui concerne la célébration du Concile Œcuménique, dans la pensée du Saint-Père, non seulement il vise à l'édification du peuple chrétien, mais il veut être aussi pour les communautés séparées une invite à la recherche de l'unité à laquelle, de tous les points de la terre, aspirent tant d'âmes aujourd'hui". Cfr. *Osservatore Romano*, 26-27 janvier 1959, éd. it.
- 9) Benny Lai, *Il Papa non eletto*. Giuseppe Siri cardinale di Santa Romana Chiesa. Laterza ed.. Roma-Bari, 1993, p. 179.
- 10) Hebblethwaite, op. cit., p. 356.
- 11) Romano Amerio, *Iota unum*. Studio sulle variazioni della Chiesa cattolica nel secolo XX. Ricciardi editore, Milano-Napoli 1985, pp. 42-43. L'auteur fait allusion aux affirmations historiquement fausses de Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II sur le Concile directement inspiré par l'Esprit- Saint. Cfr. "Sodalitium", n° 35, pp. 19 à 22.
- 12) "Je crois que le culte divin tel que le règlent la liturgie, le cérémonial, le rituel et les préceptes de l'Eglise romaine, subira prochainement dans un Concile œcuménique une transformation qui, tout en lui rendant la vénérable simplicité de l'âge d'or apostolique, le mettra en harmonie avec l'état nouveau de la conscience et de la civilisation moderne". Citation de l'ex-chanoine Roca, prêtre apostat, extraite de la revue *Forts dans la Foi*, n° 51, nov. 1977.
- 13) Cfr. "Sodalitium", n° 28, p. 21: "S'ils élaient Roncalli, tout serait sauvé; il serait capable de convoquer un Concile et de consacrer l'œcuménisme".
- 14) Cfr. Stjepan Schmidt s.j., dans Agostino Bea, *il Cardinale dell'unità*. Città Nuova ed., Roma 1987, p. 313.
- 15) Amerio écrit: «La méfiance entre Concile et Saint-Siège ne date pas d'hier. Pallavicino, historiographe du Concile de Trente, la formule de façon imagée: "Dans le ciel mystique de l'Eglise, on ne peut imaginer conjonction plus difficile et confrontation d'influence plus dangereuse qu' un Concile général", R. Amerio, op. cit., p. 42.
- 16) Caprile, op. cit., vol. V, p. 688. Cfr. vol. I, 1ère part., pp. 3 à 29. Cité par: Mgr. Francesco Spadafora, *La Tradizione contro il Concilio*, Ed. Pol., Volpe Ed., Roma 1989, p. 5.
- 17) Cfr. Hebblethwaite, op. cit., p. 344.; et également Caprile, op. cit., vol. I, 1ère p., pp. 15 à 17.
- 18) Hebblethwaite, op. cit., p. 339.
- 19) Hebblethwaite, op. cit., p. 345. Je rappelle au lecteur que c'est dans les milieux les plus roncalliens que le livre d'Hebblethwaite est né, puis qu'en Italie il a été diffusé: je veux parler de l'entourage de Mgr. Capovilla et de Marco Roncalli.
- 20) Evidemment Dieu assiste encore et assistera toujours son Eglise: jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle. Mais cette assistance n'exclue pas que l'Eglise puisse traverser des moments extrêmement critiques, ceux-ci pouvant aller même jusqu'à une

vacance (formelle) du Siège apostolique, ce qui ne s'oppose pas à sa divine constitution. Le Pape Paul IV, dans sa bulle "Cum ex apostolatus" a été même jusqu'à envisager comme possible l'élection d'un hérétique au Siège pontifical, ou bien celle d'un sujet inapte à être vraiment Pape en dépit de toutes les apparences...

21) Un rappel: nous renvoyons au numéro précédent de "Sodalitium" le point le plus critique de notre travail, autrement dit l'examen de la légitimité de Jean XXIII.

22) Un exemple significatif parmi tant d'autres est extrait du journal du Card. Siri et concerne un théologien, futur cardinal, qui était même assesseur au Saint-Office: "Un fait saillant: l'assesseur du Saint-Office, Mgr. Parente, l'un des plus fougueux adversaires de la collégialité l'an dernier, est passé à présent, sur cette question, du côté des transalpins. Beaucoup en sont demeurés vraiment stupéfaits, et même effrayés. Un bruit court: c'est le Pape en personne (Paul VI) qui l'aurait invité à agir ainsi. Voilà qui expliquerait tout. Et s'il en est ainsi, il est évident que le Pape a fait son choix, et qu'il a voulu un vote massif des Evêques". Cfr. Benny Lai, op. cit., p. 385.

23) Hebblethwaite, op. cit., pp. 339-340.